

Mardi 28 juin, l'Observatoire a publié le Baromètre prospectif, ainsi que ses premières estimations sur l'évolution des effectifs de l'assurance au 31 décembre 2021. Tous les documents et les vidéos relatifs à cette publication seront très prochainement accessibles sur son site et sa chaîne YouTube.

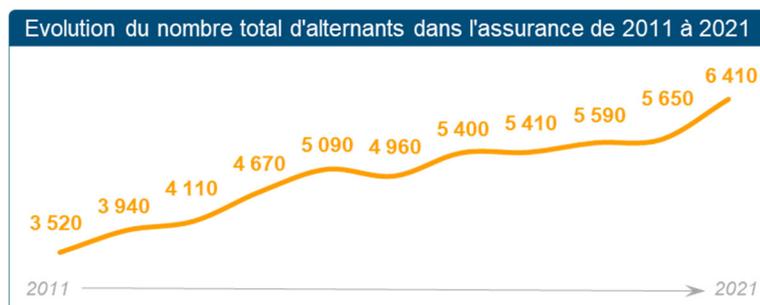
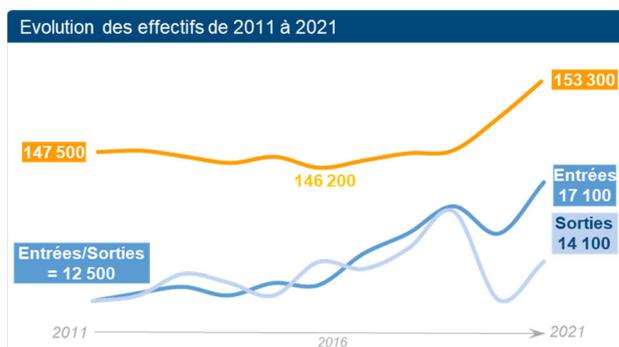
1^{ères} estimations de l'évolution des effectifs de l'assurance au 31/12/2021

A début juin, la représentativité de l'enquête ROMA correspond à un taux de réponses de 93% sur le périmètre consolidé de France Assureurs.

On s'en souvient, les résultats de 2020, première année de crise sanitaire, avait positivement marqué les esprits par la bonne tenue des effectifs et des recrutements de l'assurance. Le millésime 2021 quant à lui se révèle au final exceptionnel, les effectifs ayant encore augmenté pour passer à **153.300 salariés** au 31 décembre, soit +2,1% à périmètre constant.

Il se confirme ainsi que la tendance haussière engagée depuis 2016 ne faiblit pas malgré les incertitudes pesant sur l'économie.

Sur fond d'augmentation des sorties (14.100 personnes) et du turnover (10,2%), ce résultat remarquable découle principalement des recrutements qui atteignent le nombre record de **17.100 personnes**, soit 11,2% des effectifs.



L'alternance connaît également un regain de croissance cette année : +13,5%. Au total, ce sont plus de **6.400 salariés-étudiants** qui travaillent dans les sociétés d'assurances, dont 4.400 ont été recrutés en 2021. Leur part dans les embauches représente ainsi **plus du quart : 25,7%** se répartissant pour les 4/5 en apprentissage et 1/5 en contrat de professionnalisation.

Baromètre prospectif 2022

Après deux ans de crise du Covid, l'invasion de l'Ukraine ajoute les horreurs de la guerre à des incertitudes déjà nombreuses. [Le retour de l'inflation](#) notamment interroge la politique monétaire des banques centrales pour les mois à venir. Afin d'enrayer l'envolée des prix, l'augmentation des taux d'intérêt sur les marchés obligataires apparaît comme le scénario le plus probable. Pour les activités d'assurances, des rendements plus élevés constituent une perspective a priori favorable, à la double condition que ces taux demeurent supérieurs à l'inflation et que cette remontée ne soit pas trop brutale. [Les difficultés de recrutement](#) apparues au sortir de la crise du Covid concernent aussi les entreprises de la branche. Les problèmes identifiés par les DRH semblent désormais toucher des métiers jusqu'alors plutôt épargnés, comme la vente ou l'indemnisation. L'étude en cours de l'Observatoire aidera à faire la part entre ce qui est lié à une conjoncture de reprise ou ce qui pourrait se révéler plus durable. [En cette année électorale](#), les assureurs ont souhaité faire valoir la contribution de leurs activités à la chose publique. A l'image des propositions pour le système sanitaire ou la dépendance, les livres blancs publiés par France Assureurs exposent de quelles manières les entreprises du secteur concourent au bien commun dans différents domaines.

Réparateurs automobiles, artisans du bâtiment, professions de santé... sont des acteurs majeurs de la prise en charge des sinistres via la délivrance de prestations. Désormais, la satisfaction de l'assuré a partie liée avec la qualité des professionnels que l'assureur recommande. Ce dernier attend d'eux qu'ils répondent au mieux aux exigences de services qu'expriment les assurés, tout en gardant la maîtrise des coûts nécessaires pour y parvenir. Dans ce contexte, la sélection, l'animation et le pilotage de ces prestataires "tiers sécants" deviennent une fonction centrale. Pourtant, [les activités de management des réseaux](#) ne se laissent pas facilement voir dans les organigrammes. Quelques questions peuvent ainsi aider à mieux les reconnaître : quels sont les bénéficiaires qui motivent ces partenariats ? Comment l'assureur organise-t-il le "pontage" entre ces univers "extérieurs" et ses process internes ? Quels sont les métiers spécifiques impliqués dans ces activités ? Quelles influences exercent-elles en retour sur les métiers-cœurs de l'assurance ? L'exemple des [réseaux de soins](#) illustre les spécificités de la gestion des professions de santé. Au travers de ce cas, on reconnaîtra aussi les problématiques soulevées par le management des autres réseaux de prestataires.

La loi "Avenir professionnel" de septembre 2018 définit l'[AFEST](#) comme une action de formation qui utilise le travail comme matériau ou comme support. Pour la première fois en France, les formations en situation de travail deviennent éligibles au financement des Opco. Pour les entreprises d'assurances, l'intérêt de cette modalité va très certainement au-delà de cette seule prise en charge. Prise de recul et de retour réflexif sur l'expérience dans le travail : les bénéficiaires attendus de l'AFEST font particulièrement écho aux enjeux de la transformation digitale. Avant même ces dispositions, une partie des actions formatives des entreprises du secteur s'inspiraient déjà de principes identiques ou en étaient proches. A l'heure où la formation réaffirme son importance stratégique, les critères d'ingénierie et de formalisation des AFEST pourraient demain nous servir de boussole...

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :

*Norbert GIRARD, Secrétaire général : 01 53 21 51 23 – girard@obs.gpsa.fr
Michel PAILLET, Chargé de mission : 01 53 21 51 25 – michel.paillet@obs.gpsa.fr*

Toutes les études sont téléchargeables à partir du site : www.metiers-assurance.org